

25 avr 2025 -15:50

Appartient à Conseil des ministres du 25 avril 2025

Rapport semestriel sur le plan pour la reprise et la résilience

Sur proposition du ministre du Budget, chargé de la Simplification administrative, Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le rapport semestriel du plan pour la reprise et la résilience (PRR).

Les mesures du PRR comprennent des projets d'investissement et des réformes comme indiqué dans la version révisée du plan, approuvée par la dernière décision d'exécution 6545/25 du Conseil de l'UE du 11 mars 2025.

Le rapport semestriel d'avril 2025 concerne 126 jalons et cibles et est à la fois rétrospectif et prospectif : il comprend les jalons et les cibles dont les échéances sont déjà passées ou sont à venir à compter de la date du rapport.

Les rapports semestriels dans le cadre du Plan de relance et d'investissement seront désormais limités aux éléments relatifs au PRR.

Ainsi, le ministre est chargé de transmettre le rapport semestriel à la Commission européenne et les membres du gouvernement responsables des retards dans la réalisation des jalons et des cibles sont invités à prendre les initiatives nécessaires pour les atteindre dans les délais prévus.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-premier ministre et ministre du Budget, chargé de la Simplification administrative
Rue des Colonies 11, 2ième étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>
hallo@vincent.fed.be

Laura Mahieu
Porte-parole
laura.mahieu@vincent.fed.be